

Titre : Évaluation sectorielle des interventions en éducation et formation professionnelle du Programme bilatéral du Mali 2014-2018.

**A. MODIFICATIONS DE L'APPEL D'OFFRES**

**MODIFICATION 1 :**

A la Section 1, Fiche de renseignements spécifiques, la clause Définition (d) est modifiée comme suit :

<b>Définitions</b> <b>(d)</b>	La date de clôture de la DDP est le 20-10-2020 à 14 h, heure avancée de l'Est (HAE) (date de clôture de la DDP)
----------------------------------	--

**MODIFICATION 2 :** Sous le 5.3 Collecte des données et validation de la Section 4. Termes de référence, première phrase du deuxième paragraphe :

Supprimer : « La mission sur le terrain ne devrait pas être de plus de 20 jours. »

Remplacer par :

« Une mission sur le terrain est prévue qui ne devrait pas durer plus de 20 jours. »

**MODIFICATION 3 :** Sous le 8.1 Livrables et jalons de la Section 4. Termes de référence, troisième phrase du premier paragraphe :

Supprimer : « Les frais de traduction du sommaire exécutif du rapport final d'évaluation sont à la charge du Consultant. »

**MODIFICATION 4 :** Sous le 8.1 Livrables et jalons de la Section 4. Termes de référence, troisième phrase du deuxième paragraphe :

Supprimer : « Seul le rapport final d'évaluation doit être présenté en format papier. »

**MODIFICATION 5 :** Sous le 10 Niveau d'effort de la Section 4. Termes de référence :

Supprimer : « Le niveau d'effort sera proposé par les soumissionnaires.

Remplacer par :

« Le niveau global d'effort pour tous les postes identifiés dans le formulaire TECH-6D est estimé à un maximum de 120 jours. Le soumissionnaire doit proposer le niveau d'effort pour chaque poste dans le formulaire TECH-6D.

**B. QUESTIONS ET RÉPONSES**

<b>Question 1</b>	Étant donné la situation de la pandémie, je comprends que le Chef de L'Évaluation ferait son travail à distance à partir du Canada ? Ou si vous désirez qu'il se déplace quand même au Mali ?
<b>Réponse 1</b>	Le choix de l'endroit où le chef de l'équipe d'évaluation travaillera est laissé à la discrétion du soumissionnaire. Toutefois, une mission sur le terrain est prévue

	conformément à la partie « 5.3 Collecte de données et validation de la Section 4. Termes de référence ». La mission sur le terrain ne devrait pas durer plus de 20 jours.
<b>Question 2</b>	Est-ce que le Chef d'évaluation doit être citoyen canadien ?
<b>Réponse 2</b>	Rien ne spécifie que le Chef d'équipe doit être citoyen canadien. Premier paragraphe de la partie « 6. DESCRIPTION DE L'ÉQUIPE » indique « Compte tenu de la situation sécuritaire, il est recommandé d'avoir une équipe mixte avec du personnel international et local. » Alors, cela est à la discrétion du Consultant.
<b>Question 3</b>	Vous mentionnez 3 ressources « SPÉCIALISTE LOCAL... », est-ce que vous entendez que les spécialistes seraient des ressources locales du Mali, c'est-à-dire que l'on pourrait proposer des spécialistes Maliens basés au Mali ? Ou si ce doit être des consultants canadiens basés au MALI ?
<b>Réponse 3</b>	Il est à la discrétion du soumissionnaire. Cependant, le « Critère d'évaluation technique » indique que « Le soumissionnaire devrait proposer au moins un (1) spécialiste local par domaine... » Ceci n'indique pas que ce soit obligatoire. Toutefois, les spécialistes qui seront proposés doivent répondre aux critères d'évaluation technique tels que définis.
<b>Question 4</b>	Vous demandez de prévoir un nombre de jours, ce qui est un peu difficile car on ne connaît pas spécifiquement chacun des projets et leurs ampleurs, mais est-ce que vous avez prévu une durée de réalisation ? Et à partir de quelle date le projet commencerait ? Avez-vous un échéancier précis ?
<b>Réponse 4</b>	La Description sommaire de la demande de proposition (DDP) prévoit que les services devraient commencer en mars 2021 pour une période de 7 mois. Il n'y a pas de calendrier précis. Il appartiendra au soumissionnaire de gérer le projet dans le cadre du niveau d'effort fourni (conformément à la MODIFICATION 5. ci-dessus) pendant la période du projet estimée à 7 mois.
<b>Question 5</b>	Est-ce que nos ressources devront collecter les données ou si on travaillera à partir de rapports de résultats existants, que l'on devra analyser ?
<b>Réponse 5</b>	Voir le paragraphe « 1. » de la partie « 5.2 Plan de Travail » de la « Section 4. Termes de référence ». Celui-ci indique : « Pour ce faire, le Consultant doit : 1. Examiner les évaluations antérieures (le cas échéant) afin de nourrir la conception de l'évaluation. »
<b>Question 6</b>	Est-ce que la ressource de Chef d'évaluation est admissible même si il ou elle aurait intervenue pour réaliser des activités ou des parties de projet, dans le cadre des projets qui sont concernées par l'évaluation, soit ceux qui sont mentionnés dans le document dans les pages 50 à 54 (section 4. Termes de références) ? C'est-à-dire des ressources qui n'étaient pas chef de projet, mais qui ont fait des interventions à titre de consultant dans le projet, est-ce que cette ressource est éligible pour le rôle de chef d'évaluation ?
<b>Réponse 6</b>	Oui, la ressource serait admissible dans un tel scénario si elle n'a pas participé directement dans une activité de suivi et évaluation dans la réalisation des activités ou des parties de l'un ou plus des projets mentionnés dans les pages 50 à 54 de la « Section 4. Termes de références » de la DDP.
<b>Question 7</b>	Si la personne était chef de projet dans un de ces projets, cette ressource est-elle éligible pour celui-ci ?
<b>Réponse 7</b>	Oui, la ressource serait admissible dans un tel scénario si l'activité ne concernait pas le suivi et évaluation dans la réalisation des activités ou des parties pour ce même projet.

<b>Question 8</b>	Avez-vous un échéancier de départ et de fin pour réaliser le projet ?
<b>Réponse 8</b>	La description sommaire de l'appel d'offres prévoit que les services devraient commencer en mars 2021 pour une période de 7 mois. L'échéancier prévu est de mars 2021 à septembre 2021.
<b>Question 9</b>	Combien de jours avez-vous planifier pour la réalisation du projet ?
<b>Réponse 9</b>	La « Description sommaire » de la demande de proposition (DDP) prévoit que les services devraient commencer en mars 2021 pour une période de 7 mois. Il appartiendra au soumissionnaire de gérer le projet dans le cadre du niveau d'effort fourni (conformément à la MODIFICATION 5. ci-dessus) pendant la période de projet estimée à 7 mois.
<b>Question 10</b>	Compte tenu de la situation très instable au Mali et des propos récents concernant l'implication canadienne au Mali, est-ce que vous vous attendez à un report de cette évaluation le temps que la situation se stabilise et si ce n'est pas le cas, est-ce que AMC a un plan pour assurer la sécurité des consultants locaux travaillant sur cette évaluation ou est-ce que leur sécurité incombe entièrement au soumissionnaire ?
<b>Réponse 10</b>	Aucun report n'est prévu pour cette évaluation. Selon le paragraphe (ii) de la partie (a) de la Base d'établissement des prix de la Demande de propositions requière que les assurances nécessaires soient incluses dans les honoraires de la proposition financière du soumissionnaire. Le MAECD n'assume pas de responsabilité pour la sécurité des Consultants.
<b>Question 11</b>	Est-ce que le Chef d'évaluation peut réaliser ces activités, ici au Canada, ou s'il faut qu'il se déplace au Mali ?
<b>Réponse 11</b>	Le lieu où le chef de l'équipe d'évaluation travaillera est laissé à la discrétion du soumissionnaire. Toutefois, une mission sur le terrain est prévue conformément à la partie « 5.3 Collecte et validation des données ». La mission sur le terrain ne devrait pas durer plus de 20 jours. Tous les déplacements liés à l'exercice de collecte de données dépendront des règlements et des recommandations relatifs à COVID-19 du gouvernement du Canada et du gouvernement du Mali".
<b>Question 12</b>	Pourriez-vous préciser le besoin en ce qui concerne le niveau académique requis pour le ou la Spécialiste en égalités des sexes ? Accepteriez-vous d'autres diplômes pour répondre à ce besoin et si oui pourriez-vous les identifier, en tenant compte que ce sont des spécialistes locaux donc il faut que ce soit dans des universités du Sahel ?
<b>Réponse 12</b>	Dans la section concernant le critère technique, il est recommandé de décrire les niveaux d'éducation s'approchant du domaine de l'égalité des sexes. Les sciences sociales et humaines ayant des composantes d'études sur l'égalité des sexes sont des exemples pertinents.
<b>Question 13</b>	Les projets à évaluer sont bien ceux présentés/énumérés aux page 50 à 54 (Section 4) ?
<b>Réponse 13</b>	Oui, les projets à évaluer sont ceux présentés/énumérés aux page 50 à 54 (Section 4)
<b>Question 14</b>	En ce qui concerne la Spécialité supplémentaire, est-il obligatoire pour soumissionner qu'un des Spécialistes Locaux puisse le démontrer ?
<b>Réponse 14</b>	Ceci n'est pas obligatoire. Il est à la discrétion du soumissionnaire.
<b>Question 15</b>	Pour les Spécialistes locaux, il est mentionner qu'un Spécialiste pouvait réaliser plus d'un volet (Éducation, ou Formation Professionnelle, ou Égalité des sexes), donc il n'est pas nécessaire de proposer trois (3) Spécialistes distincts, on peut proposer un Spécialiste pour 2 volets ? Ou même un Spécialiste pour les trois volets ?

<b>Réponse 15</b>	Oui, le soumissionnaire pourrait proposer 1 personne pour les trois volets.
<b>Question 16</b>	Étant donné que ces Spécialistes sont locaux, c'est-à-dire localisé au Mali, pour les faire signer le formulaire TECH-6B, ce sera des signatures par courriels et les documents seront scannés pour les mettre dans l'offre ? Pouvez-vous confirmer que cela sera accepté ?
<b>Réponse 16</b>	Oui, le MAECD acceptera les documents signés, scannés et transmis en PDF.
<b>Question 17</b>	Est-ce qu'une firme qui a obtenu un contrat de réalisation dans le cadre d'un des projets à évaluer (tel qu'ils sont cités dans les termes de références) est admissible à soumissionner ?
<b>Réponse 17</b>	Oui – la firme est admissible à soumissionner dans un tel scénario.
<b>Question 18</b>	Est-ce qu'une entreprise qui n'est pas spécialisée dans le domaine de l'évaluation de projets internationaux, peut soumissionner si elle est en mesure de fournir les ressources correspondantes à votre cahier de charge ?
<b>Réponse 18</b>	Oui, une entreprise qui n'est pas spécialisée dans le domaine de l'évaluation de projets internationaux peut soumissionner, mais elle doit rencontrer tous les critères de la demande de propositions.
<b>Question 19</b>	Il est difficile de déterminer avec exactitude combien de temps sera nécessaire pour réaliser l'évaluation, il serait plus logique qu'avec toute l'expérience du MAECD et sa connaissance de chacun de ces projets, que ce soit le ministère qui fixe le temps requis pour faire l'évaluation ? Et ce serait sur cette base que le formulaire FIN-1A serait rempli, pour ainsi comparer tous les soumissionnaires sur la même base ? Si le Ministère est d'accord peut-il retourner le formulaire FIN-1A corrigé ? SI le Ministère n'est pas d'Accord il faudrait qu'il fournisse une fourchette de temps estimé par projet ou totale ?
<b>Réponse 19</b>	Sous réserve de la « MODIFICATION 5 » ci-dessus, un niveau d'effort global a été établi et est estimé à un maximum de 120 jours pour réaliser l'évaluation.
<b>Question 20</b>	Pour quelle date le Ministère désire t'il que le projet soit déterminé ?
<b>Réponse 20</b>	La description sommaire de l'appel d'offres prévoit que les services devraient commencer en mars 2021 pour une période de 7 mois. L'échéancier prévu est de mars 2021 à septembre 2021.
<b>Question 21</b>	Dans le formulaire FIN-1B les frais proposés sont ceux pour les spécialistes locaux au Mali ? Cela inclut-il des frais pour le Chef d'évaluation s'il réalise à partir du Canada ? Si oui les quels sont admissibles ?
<b>Réponse 21</b>	Le formulaire FIN-1B est à utiliser avec tous les membres de la composition de l'équipe proposée par le soumissionnaire. Comme prévu dans les « Directives aux soumissionnaires : » du formulaire « FIN-1B, Il est demandé au soumissionnaire d'inclure toutes les dépenses remboursables liées au projet dans le tableau ci-dessous. »
<b>Question 22</b>	Les rapports d'évaluations et de recommandations, doivent être fournis en français ? En copie numérique ou en copie papier et si copie papier combien de copies ? Pourquoi des frais de traduction si c'est réalisés par des experts francophones ?
<b>Réponse 22</b>	Oui, le rapport d'évaluation doit être fourni en français. Sous réserve de l'article 8.1. « Livrable et jalons » de la « Section 4. Termes de référence : Tous les produits livrables doivent être préparés en français et soumis au gestionnaire du DFATD. Seul le résumé du rapport d'évaluation final doit être rédigé dans les deux langues officielles. »
<b>Question 23</b>	Est-ce qu'une ressource qui a une formation académique en Psychoéducation (doctorat ou maîtrise) est considéré comme une personne ayant la formation dans le domaine de

	l'éducation ? Si oui est-ce une formation académique adéquate comme Chef d'Évaluation ou seulement comme Spécialiste Local en Éducation ?
<b>Réponse 23</b>	Oui, le domaine de la psychoéducation est adéquat. Le soumissionnaire est responsable d'assurer que le Chef d'évaluation qu'il propose rencontre les critères d'évaluation prescrit.

**C. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.**